

Début de L1 déroutant

Par **twast**, le **20/09/2012 à 18:52**

Bonsoir à tous,

Je viens faire un tour sur ce forum parce que je suis tout nouveau dans le monde de la fac, et plus particulièrement de la fac de droit. Les cours ont commencé depuis deux semaines et je suis déjà un peu perdu. On nous l'a répété : Toujours approfondir le travail a fond, sinon on ne s'en sortira pas! Le problème que je rencontre est le suivant : Je n'ai pas pu être présent aux tutorats (pour cause de changement de parcours, passant de droit langue au parcours droit classique.) Mes profs nous dictent leur cours lors des cours magistraux...Donc je le recopie, n'étant pas assez calé pour le moment pour savoir ce qui est important ou non et ne prendre que des notes. Hors, ces cours me paraissent complet...Je ne vois pas comment les approfondir, et j'ai peur de rater mon année en restant tel quel. Je suis perdu!

Mon cours fait 6 pages, je ne peux donc pas vous le joindre ici, mais on aborde l'impartialité de cette règle, les sanctions civiles et pénales, le principe d'égalité criminelle, certains des articles du code civil qui la concerne, certaines des difficultés d'applications, comme l'interférence en droit national et droit étranger ; ou encore avec l'Alsace Moselle qui ont gardé certaines lois allemandes (le droit local). Enfin, je trouve mon cours très vaste, et résumant tout ce qu'il y a besoin de savoir. Mais que puis je approfondir dans ce cours? Dans quelle direction aller?

En vous remerciant de votre aide, je comprends aisément que ce n'est pas une question simple, mais j'ai essayé d'expliquer au mieux.

En attendant de vous lire, je vous souhaite une bonne soirée!

Par **Constellation**, le **20/09/2012 à 20:24**

Salut, moi aussi je suis en L1 (même si j'ai déjà fait un an en prépa l'année dernière, donc la prise de notes ça va) et je suis d'accord sur le fait que le cours est plutôt vaste, mais complet de chez complet je ne pense pas, ça me paraît difficile, par rapport à toutes les connaissances que tu peux rajouter dans une copie. Par exemple j'ai emprunté un ouvrage sur la philosophie du droit récemment, et si j'ai retrouvé Kelsen, d'autres de la même veine/époque m'étaient inconnus même en assistant aux cours, ou alors avaient été brièvement mentionnés mais sans développement...

Il me semble que même si tu connais le cours, regarder un ou deux bouquins sur la matière ça ne peut pas faire de mal, surtout si ça permet de varier les formes par lesquelles les principes sont énoncés. Après je sais pas trop, mais je crois qu'on nous a conseillé des manuels, autant jeter un coup d'oeil...Mais je ne suis qu'en L1 et me trompe peut-être^^

Par **Tigrou**, le 20/09/2012 à 21:34

Salut, moi aussi je suis en L1, et j'ai aussi un peu de mal, ne sachant pas vraiment comment approfondir mais je vais apprendre mon cours et les TD vont sans doute nous donner des pistes d'approfondissement supplémentaires! Donc à voir, si besoin, on pourrait se réunir pour bosser et s'entraider, ça peut être un bon moyen.

Par **Newjurist**, le 20/09/2012 à 23:13

Bonjour à vous,

il fut un temps, j'étais jeune comme vous et en L1 :).

Trêve de plaisanteries, votre cours est principalement complet. Dites vous que vous serez interrogés sur des notions vues en cours. Vous êtes en L1.

Ce que l'on appelle approfondissement en L1, c'est simplement le principe de se renseigner sur des notions qui paraissent obscures (c'est à dire pas mal de concepts juridiques, ainsi que certaines notions vagues).

C'est aussi normal que votre cours reste vague. Si à chaque notion juridique, votre professeur devait créer un débat juridique, le cours serait sans fin.

Ne vous inquiétez pas. Apprenez votre cours. Si une notion n'est pas assez bien explicitée par votre professeur, vous pourrez aller faire de la recherche, mais ne vous dispersez pas trop. Si vous connaissez bien votre cours, c'est déjà bien (très bien, c'est très bien).

Par **samanta nang**, le 21/09/2012 à 01:15

salut

moi aussi je suis en l1 et je suis arrivé un peu en retard au corps . bien que je suis arrivée en retard je ne me perd pas trop bien que les termes juridiques me paraissent tres techniquee mais j'espere m'y faire . l'idée de tigrou me paraît parfaite moi je suis disposé à faire un groupe pour bosser en plus sa nous aiderais à profiter des connaissances de nos divers professeur . merci de me contacter si tu es tjrs intéresser

Par **lezina**, le 21/09/2012 à 01:28

Bonjour,

Maîtrisez autant que possible le cours dispensé en salle, ce serait déjà bien. Pour le reste, ne vous tracassez pas, ça fait toujours cette impression le droit pour la première fois. Achetez-

vous le dernier lexique des termes juridiques et lisez-le autant que possible. Vous aurez des raisons de vous perdre quand vous serez en L3 et plus. Bon courage

Par **Tigrou**, le 21/09/2012 à 18:31

Merci pour vos encouragements, parce qu'il est vrai que c'est très déroutant tout ça! Et ça apparaît très complexe et relativement décourageant.

Par **Candice54**, le 21/09/2012 à 22:41

Disons, qu'en théorie il faut approfondir le cours.

La pratique est différente. Personnellement, je n'ai jamais rien approfondi et je suis pourtant arrivée jusqu'en M2. Donc ne vous prenez pas trop la tête : apprenez votre cours, c'est amplement suffisant.

Après, si l'envie vous en dit n'hésitez surtout pas à vous plonger dans un livre à la BU ^^